PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2021

SAISON 2020/2021

Foyer des Sportifs du Stade de Franconville

Membres du Bureau présents :

Mr Gérard CORDIER Président
Mme Agnès GAZEAUX Trésorière
Mme Françoise LEFEBVRE Secrétaire

Mmes Yolande PORCARI - Anne-Marie DEGAND - Madeleine LAGRANGE - Marie- Thérèse JEAN-

Françoise MARCHAND – Bernard LAGRANGE – Mrs Paul RASCLE – Sauveur TORREMOCHA

Animateurs présents : Mme Sophie PARIS – Mme Monique HAEFLINGER - Mrs Bernard LAGRANGE et Gilles MARIE

Début de la séance à 10h25

Le président ouvre la séance de l'Assemblée Générale pour la saison 2020-2021 et remercie les adhérents d'être venus si nombreux. Le quorum de 78 personnes (soit ¼ des adhérents à date) est largement atteint avec 65 présents et 130 représentés, soit 195 personnes.

Il présente les membres du conseil de Direction, qui, il le rappelle, selon les statuts, doivent être de 8 à 15 personnes. Il remercie vivement YOLANDE PORCARI pour sa participation active à la vie de l'association pendant 27 ans dont 17 ans en tant que secrétaire.

L'exécutif est représenté par 3 membres, composé d'un(e) président(e), un(e) trésorier(e), un(e) secrétaire(e). Une association ne peut exister qu'en présence de ces 3 postes. Cette année est marquée par l'élection du conseil de direction, calée sur les olympiades, mais qui a été décalée en raison de la crise du COVID.

Il procède à l'approbation du PV de l'AG du 26/06/21, réalisée de façon dématérialisée, au cours de laquelle on avait validé le principe d'un dédommagement des adhérents de 50€ sur la base d'un forfait gymnastique de 90€ ainsi que la nouvelle grille de tarifs.

Les décisions prises ont été appliquées depuis.

Le PV est approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Le début de saison 2020-2021 a été marqué par une baisse importante du nombre des adhérents : 269 contre 394 pour la saison précédente, baisse attribuable aux incertitudes sur la pandémie COVID-19. Cette chute est comparable à celle des autres clubs de gv.

A noter que lors de la saison en cours 2021-2022, nous sommes remontés à 310, mais loin d'avoir retrouvé notre niveau d'avant pandémie.

La saison 2019-2020 avait été marquée par un arrêt des activités à compter de mi-mars. Nous avions continué à payer les animateurs à 100% sans indemnisation de l'Etat. Donc il n'avait pas été possible

d'indemniser les adhérents pour la suspension des activités.

Pour la saison 2020-2021, la situation a été différente. Les activités ont été suspendues de la Toussaint au 9 juin. Par contre nous avons pu mettre au chômage partiel nos animateurs à un taux de 70% du salaire brut et bénéficier de la prise en charge par l'état de ces salaires. Dans ces conditions, nous avons décidé, lors de l'assemblée générale du 26 juin, d'une indemnisation des adhérents.

En ce qui concerne les salaires des animateurs, il faut souligner que nous ne les avons pas abondés pour atteindre 100%. Certaines associations l'ont fait. Si nous ne l'avons pas fait, c'est pour être capable d'indemniser les adhérents à un bon niveau et ainsi conserver leur confiance, gage de leur réinscription (et donc du maintien de l'emploi des animateurs dans la durée).

Pendant la suspension des activités, nous avons tenté de maintenir un lien avec les adhérents (notre secrétaire, Françoise, en parlera dans le rapport d'activités) mais cela est resté très limité. Nous avons, en effet, pensé que la grande majorité des adhérents n'étaient pas demandeurs de cours en ligne.

Au cours de la saison écoulée, nous avons tenu 2 assemblées générales par échange de mails : l'assemblée normale qui s'est tenue le 27 mars et celle du 26 juin, dédiée à la fixation du montant de l'indemnisation et à la fixation du montant des cotisations de la saison 2021-2022.

En ce qui concerne la reprise des activités le 9 juin, elle a été courte et plutôt perturbée. En effet, Laetitia s'est blessée et n'a pu assurer ses cours. Eric et Silvia ont été parfois absents.

Silvia a démissionné en fin de saison pour changer de métier (conséquence de la crise COVID). Nous n'avons pas pu retrouver d'animateur pour prendre en charge le cours d'Aero move, à notre grand regret. En revanche nous avons maintenu le cours de gym tonique du lundi matin, en employant Josette Richard en CDD. Cette solution, bien que non pérenne, nous a permis d'assurer ce cours.

Un motif de satisfaction sur cette saison écoulée : nous avons pu engager la formation de professeur de yoga (1er niveau) de Laetitia grâce à la prise en charge de l'organisme de financement des formations (Afdas). Cette action est importante pour la diversification de nos cours, condition du maintien de notre attractivité.

Voilà, brièvement, le bilan de cette saison qui laissera un triste souvenir.

RAPPORT D'ACTIVITES

Effectifs:

Sur la saison 2020/2021, l'association a enregistré 265 Adhérents contre 394 l'année précédente. 28 hors commune

Proportion + de 60 ans : 191 représentant environ 72% des inscrits, et 74 de 60 ans et moins, soit 28% des adhérents. Aucun de moins de 18 ans sur cette saison.

Comme d'habitude, le nombre d'hommes est inférieur à 10% des licenciés.

Nombres d'animateurs: 7

Silvia BROGGIO (aéromove / gym tonique)
Eric DEROLEZ (gym tonique)
Laetitia GRILLOT (gym tonique/pilates)
Monique HAEFLINGER (gym sénior/gym tonique/ piscine)
Sophie PARIS (gym/stretching/pilates)
David VERNOIS (Body sculpt / stretching)
Yves FRANCO (aquagym)

Une saison marquée par l'arrêt brutal de nos cours dès les vacances de la toussaint, en octobre 2020 dû au re-confinement et à la fermeture de tous les établissements.

- Nombre de séances hebdomadaires : 24 heures décomposées en :
 - 6H de stretching
 - 1H de body zen
 - 7H de gym tonique
 - 2H de gym sénior
 - 1H d'aéro move
 - 1H de piscine
 - 4H de pilates
 - 2H de body sculpt
 - Et toujours 1 randonnée mensuelle

Lieux d'accueil:

Comme chaque année, suite à notre demande de salles, la mairie nous a attribué gracieusement les espaces pour le déroulement de nos cours (sauf pour la piscine qui est facturée). Nous avons obtenu la salle d'armes en lieu et place de la salle de danse le lundi matin ce qui nous permet d'accueillir plus d'adhérents, surtout vu le contexte de distanciation dans les salles.

En effet, fin Août 2020, suite aux consignes gouvernementales et de la fédération, nous avons été contraints de mesurer chaque salle dont nous disposions, afin d'établir et d'imposer un nombre maximum de participants par salle. Ceci explique la contrainte que nous avons fixée du nombre de participants par cours et la limitation du nombre de cours par adhérent afin de laisser à chacun la possibilité d'effectuer à minima 2 h de cours par semaine. .

Nous avions donc à disposition la salle de danse du CSL (4h), la salle d'escrime au CSL (10h), le centre socio culturel (3h), le gymnase Jules Ferry (2h), le gymnase de l'épine guyon (3h), le Gymnase du Bel Air (1h), 1h à la Piscine.

Participations:

Participation financière au téléthon de 150€.

Le forum des associations de Septembre 2020 au format habituel a été annulé. La Mairie nous avait accordé un créneau le 3/9/20 pour enregistrer nos adhésions.

<u>Réalisations</u>:

- Organisation et mise en ligne de cours de séances de gymnastique et cours à distance avec Laetitia
- Formation yoga de Laetitia qui nous a permis de proposer 2 cours dès cette rentrée 2021.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat est le suivant :

Cotisations et subventions 51 572.02 € Charges 37 685.28 €

Excédent 13 886.74 €

Le président explique que nous avons dégagé un excédent de 13886€ qui a été réaffecté sur 2021/2022 pour payer le remboursement des adhérents mais que c'est insuffisant.

Les comptes ont été vérifiés par Sylvie KHMELEFF et Carlo DA COSTA qui n'ont trouvé aucune anomalie et les certifient sincères et honnêtes. Ils remercient le travail bénévole et conséquent des membres du bureau- pour maintenir l'association dans ce contexte difficile.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL -

Cotisations + subventions 56 650.00 € Charges 56 650.00 €

Côté recettes, nous nous sommes basés sur 250 adhérents au forfait gym de base à 100€, 34 adhérents yoga à 110€ et 31 en pilâtes à 110€, 14 en randonnée, 41 en aquagym et 30 adhérents hors commune (+10€), ce qui représente environ 38000€ de cotisation. Nous comptons sur 1500 € de subvention (et peut être 1500€ du conseil Régional en plus). Nous enregistrons quelques trop perçus. Ceci conduit à une reprise sur exercice antérieur et réserves à 16540€

En ce qui concerne les dépenses, les salaires du module gymnastique de base représentent 27000€, pour le yoga 3000€, autant pour le pilâtes. L'aquagym nous coute 5000€ entre les salaires et la location de la piscine. D'autres frais s'ajoutent, incompressibles comme le coût du SEVO(organisme extérieur qui réalise les payes) pour 1500€/an. D'autres clubs utilisent les chèques emploi association mais ceci représente un travail supplémentaire significatif et des risques d'erreur.

Restent les frais divers : bureau, taxe formation professionnelle, maintenance du site AFGV pour 1600€ et le remboursement des adhérents pour environ 15000€.

Le budget sort à l'équilibre à 56550€

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

PROJETS:

- stage de danse organisé le 12/2/22 de 14h15 à 16h15 au gymnase du moulin avec Silvia et Sophie
- Week end randonnée au printemps 2022. 2 études sont en cours. Le prix sera déterminé en fonction des frais engagés. L'AFGV finance les frais de repérage du site.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU:

Sont sortants démissionnaires :

Yolande Porcari - Anne-Marie Degand - Paul Rascle - Françoise Lefebvre - Gérard Cordier

Se représentent :

Agnès Gazeaux – Marie-Thérèse Jean – Françoise Marchand – Gilles Marie – Madeleine Lagrange – Bernard Lagrange - Sauveur Torremocha – Sophie Paris (membre associé)

Mme Brigitte JOUDOUX se propose en tant que membre du bureau Mr Bruno Dufossé se présente en tant que membre du bureau.

Françoise Lefebvre et Gérard Cordier resteront en accompagnement jusqu'en fin de saison

Le bureau est élu à l'unanimité

Le bureau présente Bruno Dufossé comme candidat à la présidence

Bruno Dufossé est élu Président à la majorité, avec 21 abstentions et 0 contre.

A ce jour, au sein du bureau nouvellement élu, personne n'est candidat au poste de secrétaire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Gérard Cordier informe l'assemblée que nous souhaitions autoriser les adhérents à fréquenter plus des 2 cours choisis, de façon raisonnable, mais vu le contexte de reprise de l'épidémie, nous sommes contraints de garder le même fonctionnement jusqu'à nouvel avis. En revanche, les cours du soir se déroulant dans des salles plus grandes, il est tout à fait possible de s'y rendre. Il rappelle les règles sanitaires pendant les cours.

Il constate qu'on souffre d'avoir de petites salles en journée, et que nous peinons à avoir une offre plus séduisante (pas de cours de danse en journée, ni en soirée).

Un appel à cotisation sera lancé en fin d'année pour recouvrement des cotisations de janvier à juin 2022 du 3 au 20/1/22. Le règlement se fera en espèces ou en chèques. Le retour d'expérience sur hello Asso est assez mitigé. Sur 300 adhérents, environ 80 l'ont utilisé. Ce qui nous oblige à tout ressaisir pour les autres. La programmation compte tenu de nos contraintes de cours est difficile.

Secrétaire

Françoise LEFEBVRE

La séance se termine à 11h40, le Président clôt la séance et remercie l'ensemble des participants

Le Président Gérard CORDIER

AMICALE FRANCONVILLE
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

MAIRIE de FRANCONVILLE 95130 FRANCONVILLE